



Ralliement des familles BONNEAU Inc.



LA SOURCE

Bulletin mensuel

Volume 29 Numéro 10 Décembre 2010



MERCI À NOS PRÉCIEUX COLLABORATEURS

POUR LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO

Denis Bonneau Ghislain Bonneau Maurice Bonneau

Gilles Bonneau Hélène Bonneau

Suzanne Bonneau Claudette Bonneau

SUJETS TRAITÉS

1. *Merci à nos collaborateurs*
2. *Mot de la Présidente*
3. *Word of the President*
4. *Le Ralliement des familles Bonneau*
5. *Joseph Bonneau dit la bécasse*
6. *Joseph Bonneau dit la bécasse*
7. *Joseph Bonneau dit la bécasse*
8. *Joseph Bonneau dit la bécasse*
9. *La page souvenir de nos archives*
10. *Marc-André Bonneau au Collège de Granby*
11. *Les 25 ans de mariage de Lise Bonneau*
12. *Les 25 ans de mariage de Lise Bonneau*
13. *Les 35 ans de mariage de Suzanne Bonneau*
14. *Mariage de Laura Jodoin et Olivier Bonneau*
15. *Mariage de Laura Jodoin et Olivier Bonneau*
16. *Denis Bonneau au Guatemala*
17. *Denis Bonneau au Guatemala*
18. *Laurette Bonneau Fontaine fête ses 100 ans*
19. *Laurette Bonneau Fontaine fête ses 100 ans*
20. *Cadeau du temps des fêtes*
21. *Cadeau du temps des fêtes*
22. *Adhésion*
23. *Merci à nos donateurs*
24. *Joyeux Noël*

Bonjour à toutes et tous!

Ce numéro est la DIXIÈME parution de notre revue mensuelle LA SOURCE dans son format internet.

Merci d'être des lecteurs assidus en tant que membres fidèles du Ralliement des familles Bonneau et participants au virage informatique de notre association.

Nous attendions des nouvelles de vous tous pour enrichir notre bulletin mensuel et communiquer à notre grande famille BONNEAU vos récentes expériences dans tous les domaines! **MERCI D'AVOIR RÉPONDU À L'APPEL!**

JOYEUX NOËL!!!

Salutations cordiales!

Céline Bonneau

Présidente





Hello every one!

This is the TENTH issue of our monthly LA SOURCE webzine. Thank you for being an avid reader and a faithful member of the Bonneau Rally by adhering to the association's turn to technology.

We are waiting to have some recent news from you and your family . It will be with pleasure that we will communicate to all members in the future issue your most recent experiences!

Good reading!

Sincerely!

Céline Bonneau

President



Le Ralliement des familles Bonneau

Le Ralliement des Familles Bonneau Inc. a été fondé à St-François de la Rivière du Sud en juin 1979 par Louis-Philippe Bonneau (1916 -1996), professeur, doyen, puis vice-recteur à l'Université Laval ; écrivain et généalogiste remarquables. Le Ralliement est un organisme sans but lucratif incorporé en janvier 1980, sous la 3e partie de la Loi des Compagnies de la province de Québec. Il repose uniquement sur le bénévolat de ses membres et de ses administrateurs.

Regrouper tous les descendants en ligne directe et par alliance des ancêtres des Bonneau / Goodwater, afin de leur faire connaître et apprécier leurs origines, leur histoire, leur patrimoine et l'implication actuelle des Bonneau / Goodwater dans leur milieu.

Le Ralliement vise à susciter chez ses membres, la recherche de leur histoire familiale et la découverte de leurs racines, l'échange et la diffusion de ces renseignements lors de rencontres dans diverses régions du Québec et par l'intermédiaire d'un bulletin de liaison.





JOSEPH BONNEAU DIT LA BÉCASSE NOTRE ANCÊTRE

**Extrait du livre : « Ils sont venus naguère...Les Bonneau en Amérique du Nord »
Louis-Philippe Bonneau, 1983.**

Il est né, vers 1649, à Vernoux-sur-Boutonne de Pierre BONNEAU et Marie LAMBERT. Lors du recensement de 1666, il n'apparaît nulle part dans les listes ; dans celui de 1667, il est dit âgé de 18 ans et il est un engagé au service de Jérémie NOËL sieur de la Montagne résidant à la Côte St-Ignace près de Québec.

Cette indication nous permet de déduire qu'il est né en 1649 ; par ailleurs, d'autres indications dont celle de son âge déclaré à son décès nous donneraient 1651 comme l'année de sa naissance. Nous adoptons 1649 comme plus vraisemblable : à 18 ans on est normalement plus conscient et plus précis au sujet du nombre d'années qu'on a vécu qu'à la fin de sa vie. Une intervention auprès de la mairie de Vernoux-sur-Boutonne nous apprend que les inscriptions de baptêmes pour 1651 sont disparues partiellement, il manque plusieurs mois, et qu'il n'y a pas de traces de baptême de Joseph BONNEAU en 1649. La difficulté réside surtout dans le fait que Vernoux-sur-Boutonne est un petit village qui possède une mairie.

Aux Archives départementales de Niort, on indique qu'une bonne proportion des documents anciens sont dans les greniers où, à tout le moins, ne sont pas classés et par conséquent difficiles d'accès et de consultation. Il faudrait qu'un BONNEAU décidé d'en avoir le cœur net se donne la peine de fouiller et de trouver les documents clefs se rapportant à Joseph BONNEAU. Le fait que Joseph soit venu en Nouvelle-France comme « trente-six mois » nous semble confirmé par le fait que dès 1670, trois ans après son arrivée en 1667 (il n'est pas en Nouvelle France en 1666 et il y est en 1667) et la décharge de son engagement, il commence à poser des gestes qui nous le font mieux connaître.

D'abord, à l'automne 1669, le 16 octobre, il loue une ferme. Il ne semble pas s'être attaché à cette ferme puisque en 1670 il s'établit à l'île d'Orléans sur une terre à lui. Le fait qu'il passe un contrat en 1669 indique-t-il que la période de trois ans de son engagement était commencée en 1666 ? Nous n'avons pas pu, à ce jour, trouver d'indications de son embarquement dans un port de France, de son contrat d'engagement, de son arrivée à Québec. Quelque chercheur persévérant ou chanceux y réussira peut-être...

En 1670, il s'engage envers Jean TALON l'intendant du roi, conjointement avec Pierre LELAT, pour fournir de la planche et des madriers. Ce Pierre LELAT reviendra quelquefois à des instants importants dans la vie de Joseph BONNEAU. Plus âgé de treize ans que Joseph, il était originaire de Notre-Dame de Cogné, évêché de Rouen et avait épousé le 20 décembre 1662, au Château-Richer, Françoise CREPEL (CRÉPEAU) native de Ste-Marguerite, évêché de La Rochelle. LELAT demeure au Château-Richer quelque temps puisqu'il y fait baptiser ses deux premiers enfants. Le troisième enfant, toutefois, est baptisé à la paroisse de Ste-Famille I.O. en 1667 ce qui laisserait croire que sa famille y avait déménagé. Et peut-être même LELAT, habitait-il la ferme qu'il vendit à Joseph en 1670.

Le 31 août 1670, Joseph se présente devant le notaire Romain BECQUET avec sa future épouse. En plus de deux témoins du nom de Jean-Baptiste GOSSET et Jean BOUCHARD, il se trouve aussi dans l'étude du notaire, « Anne GASNIER veuve de feu monsieur Maître Jean BOURDON, vivant escuyer, seigneur de St-Jean et de St-François, procureur général au Conseil Souverain de ce pays et demoiselle Elisabeth ESTIENNE ».

La présence de ces deux dames nous indique que Marie-Anne LELONG la future épouse, était « fille du Roy » car Anne GASNIER surtout était en quelque sorte la « mère » des filles du Roy lors de leur arrivée à Québec et avant qu'elles ne trouvent à se marier. D'ailleurs le contrat mentionne que la future épouse a reçu du roi la somme de 50 livres, 6 gratification usuelle à chacune des filles du Roy lors de son mariage. Elle met de plus, dans la corbeille de noces, une somme de 200 livres. Fait à noter, Joseph BONNEAU sait signer son nom et il signe à son contrat de mariage. L'épouse, elle, ne signe pas, déclarant « ne scavoir escrire n'y signer, de ce enquis suivant l'ordonnance ». Elle déclare que ses parents sont Jacques LELONG et Marguerite GROSNIER de St-Pierre-aux-Bœufs évêché de Paris.

1670, devant le missionnaire François LAMY, Joseph et Marie-Anne échangent leurs vœux de fidélité dans l'église de Ste-Famille I.O. (la paroisse de St-François I.O. n'existera que vers 1679). Un mois après son mariage, Joseph BONNEAU achète Pierre LACQ (LELAT) et Françoise CRÉPEAU épouse de LACQ, une concession de trois arpents de front sur le fleuve St-Laurent, du côté nord de l'Île d'Orléans, dans la Seigneurie d'Argentenay. Ses voisins sont Louis GABORIT et René ESMON. La terre se prolonge du fleuve jusqu'à la ligne de séparation qui passe au milieu de l'île.

Sur la terre achetée il y a une cabane, un hangar, un four, des prés, des terres labourables et des bois. Cette terre avait été achetée par Pierre LACQ deux ans auparavant, de dame Marie-Barbe de BOULOGNE, veuve du gouverneur Louis DAILLEBOUST, seigneresse d'Argentenay. Le montant de la vente est de 150 livres tournois ; il sera payé en trois versements : 30 livres à la Toussaint et 60 livres à chaque année jusqu'en 1672.

C'est chez Pierre DUCHENE, sieur de la Pierre, futur beau-père de Joseph, dans l'Île d'Orléans que se signe le contrat. Le neuf août 1671, notre ancêtre fait le deuxième versement : 60 livres tournois. En 1673, le 22 février, Joseph BONNEAU vend à Grégoire GRONDIN une terre du côté sud de l'Île d'Orléans. Le contrat se passe dans la maison seigneuriale de Lirec dans l'Île d'Orléans devant le notaire Paul VACHON. Il s'agit d'une terre de 3 arpents de large sur le fleuve St-Laurent ; ses voisins sont Paul YGNARD dit le Provençal et François COULOMBE. BONNEAU a acheté cette terre de Maurice ARRIVÉ qui lui-même l'a eue des Religieuses de l'Hôtel-Dieu. Le prix de vente : 24 minots de blé (environ 50 livres tournois).

En 1675, un document nous dit que notre ancêtre réside au Fargy (Beauport). Peut-être a-t-il perdu espoir de vivre sur sa ferme. Le document nous dit seulement que Joseph reconnaît devoir à Michel LECOURT, marchand-boucher de Québec, neuf minots et un boisseau de blé, dix minots d'avoine, quatre minots de pois et un minot d'orge. Il s'engage à payer ces denrées à la Toussaint (on est au 17 avril). Il promet aussi deux semaines de travail, une semaine aux prochaines semences et une autre aux récoltes. Quatre ans plus tard, il s'engage devant le notaire Vachon, envers Marie BARYL femme de François GAUVIN, à travailler un mois pour elle, à commencer le 15 juin prochain. Le contrat est daté du 14 mars. La rémunération sera de 15 livres plus sa nourriture, dimanches et fêtes compris.

Dictionnaire La même année (1679), le 9 décembre, il loue une ferme de Michel LECOURT, le même marchand avec lequel il a passé un contrat en 1675. Le recensement de 1681 donne la famille BONNEAU à la « côte St-Laurent » (Île d'Orléans) : Joseph BONNEAU 32 ans ; Anne LELONG, sa femme, 29 ans ; enfants : Pierre 10, Joseph 7, Marie 6, Anne 2, Antoine 2 mois ; 3 bêtes à cornes ; 17 arpents en valeur. Ses voisins dans la liste du recensement sont Esprit CARBONNEAU d'un côté et Alexandre BUISSARD et Pierre DUCHESNE de l'autre côté. En 1681, Pierre Duchesne a 60 ans, Catherine RIVET, sa femme, 47 ans et leurs enfants sont : Madeleine 15 (notre ancêtre), Pierre 12, Constance 10, Marie 5, Geneviève 7, Anne 2, Simon 4 mois, 1 fusil ; 7 bêtes à cornes ; 17 arpents en valeur. Le 18 octobre 1682, devant le notaire PAGEOT, passation d'un contrat entre Joseph BONNEAU et Maurice ARRIVÉ d'une part et Louis Rouer de VILLERAY d'autre part.

L'ancêtre y est dit de l'Île d'Orléans, paroisse de St-François de Sales. Louis Rouer de VILLERAY est conseiller du Roy au Conseil Souverain et veut se faire construire une demeure en pierres à la Basse Ville de Québec. Il fournit tous les matériaux et le bois d'échafaudage. La construction commencera le 1er juin 1683 et se continuera sans interruption jusqu'à la « perfection dudit ouvrage ». ARRIVÉ et BONNEAU recevront cent sols pour chaque toise de maçonnerie et ils seront nourris. Les 20 dernières toises ne seront payées qu'après la fin des travaux.

Puis, le 17 février 1684, Marie-Anne LELONG meurt. De quoi est-elle morte ? Les documents sont muets à ce sujet ; nous pouvons toutefois faire l'hypothèse suivante : Anne (la deuxième de ce prénom) est née le 26 octobre 1682. Environ 15 mois plus tard Marie-Anne LELONG décède. Si on se fie aux mœurs et coutumes de l'époque, les chances sont qu'elle soit morte en couches. Si tel est le cas, le fœtus n'est pas né vivant car il n'y a pas de trace du baptême d'un anonyme à St-François I.O. pour la famille de Joseph BONNEAU. Et puis, il se peut qu'elle soit décédée d'une pneumonie par exemple ! Joseph BONNEAU est veuf et a 3 enfants vivants : Joseph 11 ans environ, Marie-Jeanne 9 ans environ et Antoine 21 1/2 ans.

Le 4 mars, donc moins de 3 semaines après le décès de sa femme, notre ancêtre fait établir l'inventaire de ses biens. Il affirme qu'il n'a fait faire « aucun inventaire de biens de leur communauté mais qu'estant prest de convoller en seconde nosces et que ayant cy peu de biens de la ditte communauté qu'il ne convient pas de faire faire les frais » d'un inventaire, il a fait réaliser une estimation des biens meubles

et immeubles par Maurice ARRIVÉ, maçon et laboureur, Michel JENOUZEAU, charpentier et laboureur, Esprit CARBONNEAU dit le Provençal et Simon CHAMBERLAN, laboureur, tous proches voisins.

Une vieille crémaillère et un gril ; quatre chaudières, une poêle à frire, un petit poêlon à queue ; deux marmites ; deux moyens plats et un petit bassin ; un petit miroir ; trois couvertures de poil de chien ; deux coffres ; une robe de chambre ; une jupe ; une coiffe de taffetas ; un tablier de serge ; des chemises et mouchoirs ; une paire de souliers français ; deux coffres ; une huche ; deux tamis ; trois haches ; deux houes, deux faucilles ; une barrique vide ; un petit saloir ; une chaîne de fer ; quatre poules et un coq ; quinze minots de blé ; six minots de pois. La terre est celle qu'il a achetée en 1670, entre les voisins (de 1684) Esprit CARBONNEAU et Pierre BUTEAU. Onze arpents sont défrichés et clairs de bois ; il y a dessus une vieille maison toute en ruine. La communauté doit 180 livres à plusieurs particuliers. Après 14 ans de vie commune, le couple BONNEAU n'avait pas grand biens. Est-ce que Joseph ne se concentrait pas assez sur la culture de sa ferme ? Il est difficile de s'en faire une idée juste et la comparaison avec d'autres colons parmi les voisins ne nous déclare pas tellement.

Toujours est-il que veuf, avec des jeunes enfants, Joseph décide qu'il ne peut attendre longtemps avant de se remarier. Il profite du passage de l'abbé François LAMY pour lui demander de dresser un contrat de mariage. En effet, il a obtenu le consentement de Marie-Madeleine DUCHESNE et de ses parents à un mariage prochain. On est au 10 avril, 2 mois environ après le décès de la première épouse. Marie-Madeleine a 17 ou 18 ans ; Joseph en a 35. Le contrat est très simple : les époux seront en « communs biens » et prévoient des clauses peu contraignantes en cas de décès de l'un ou de l'autre. La mariée n'a pas de dot. « Ainsi sont convenus ledit Joseph BONNEAU et ledit Pierre DUCHESNE en présence de messire François LAMY ptre et Maurice ARRIVÉ, maçon ». Le lendemain l'abbé LAMY les marie à l'église St-François I.O. La jeune épousée s'installe, probablement dans la maison de Joseph, tout près de la ferme de ses parents et entreprend de constituer une famille. Son premier bébé naîtra le 7 octobre 1685. À l'automne 1684, ARRIVÉ et BONNEAU passent un contrat (Gilles RAGEOT - 2 octobre) avec Abraham MÉTHOT de la Seigneurie de Lauzon. Ils s'engagent à faire une cheminée pour la maison de MÉTHOT sise à la « Coste de Lauzon ». Ils ne fourniront que leur travail et commenceront le 1er juin prochain. Pour paiement ils recevront 1600 anguilles saumurées et leur nourriture. L'ancêtre a des dettes ! Et à la fin d'octobre 1684 (le 20) il signe à Québec, une obligation envers Anger GRIGNON, marchand. Le contrat mentionne que BONNEAU est « maçon travaillant en cette ville ». Il doit 105 livres 12 sols 8 dernier pour des marchandises qu'il a reçues. Il s'engage à payer avant le 31 mai 1685.

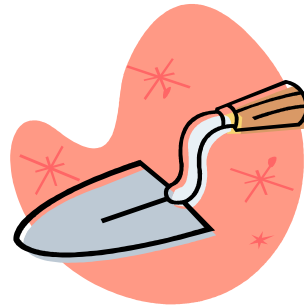
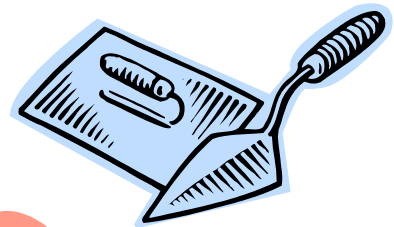
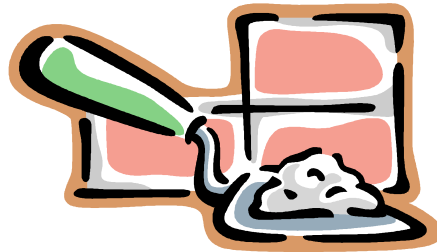
Puis, toujours la même année et le même mois (27 octobre 1684), devant le notaire RAGEOT, 3 colons de St-François I.O. passent un contrat avec Jean GITTON. Joseph BONNEAU, Nicolas VERIEUL dit Vetdieu et Alexandre BOISSARD qui représente en plus Nicolas MENANTEAU, s'engagent à faire 200 planches de pin de 10 pieds de longueur, un pouce d'épaisseur et dix pouces de largeur et 500 madriers de pin de 21/2 pouces d'épaisseur, 10 pouces de largeur, 10 pieds de longueur. Ils produiront ces planches et ces madriers cet hiver à l'Île-aux-Coudres du côté nord de l'île. Le tout avant le 15 avril 1685. S'ils peuvent en produire davantage GITTON s'engage à prendre tout ce qu'ils auront scié. Le prix : 32 livres par 100 madriers et 24 livres par 100 planches, payables à la livraison du bois, le tiers en argent et les deux tiers en marchandises. Une entente a été conclue entre GITTON et le Seigneur de l'Île-aux-Coudres au sujet de la matière première : BONNEAU et ses compagnons pourront couper les pins sur l'île. Ils pourront utiliser la chaloupe et le canot de GITTON pour aller et venir de l'Île-aux-Coudres.

En 1701, notre ancêtre a 52 ans et au mois de novembre (le 30), il décède à St-François I.O. Quel résumé peut-on faire de cette carrière d'un humble Français venu, dans sa jeunesse, gagner sa vie au Canada ? L'impression qu'on retient des documents connus est qu'il a cherché à gagner sa vie de deux façons : comme laboureur et comme entrepreneur-maçon. En 1681, lors du recensement on note qu'il y a 17 arpents en valeur sur sa terre ; en 1684 l'inventaire en donne onze, « clairs de bois ». Même si on tient compte que lors d'un inventaire, la pratique était de minimiser le plus possible l'avoir de la communauté, il reste que la conclusion la plus sécuritaire est qu'il n'a pas fait de terre neuve durant cette période de 3 ans. Nous serions portés à penser que c'est plutôt comme maçon et « scieur de long » qu'il a fait vivre les siens.

Du premier lit, Marie-Jeanne se marie en octobre 1695 (elle a 20 ans) avec Jean VIGNY et Joseph II, en 1696, avec Anne-Françoise BISSONNET. Deux ans après son mariage, Jean VIGNY étant décédé, Marie-Jeanne « se donne » au Séminaire de Québec ; Mgr de Laval signe au contrat passé devant le notaire Jacob le 6 novembre 1697. Du mariage de Joseph II, deux garçons naissent à St-Michel de Belle-

chasse en janvier 1699 et en janvier 1702. À la fin de 1703, ils sont décédés tous les deux. Joseph II est aussi décédé dans le même temps et Anne-Françoise BISSONNET se remarie à Beaumont le 24 novembre 1704.

Pour ce qui est de la veuve de Joseph, notre ancêtre maternelle, Madeleine DUCHESNE, elle n'a que 34 ans au décès de son mari. Elle demeure veuve 4 ans et en 1705, elle marie un voisin, Nicolas VÉRIEUIL, veuf d'Anne Mesny. Madeleine offrira à son nouveau mari 5 bébés : Marie, Ambroise, Gertrude, Marie-Josephte et Agustín. Nous ne savons pas quand et où elle décède. Le deuxième lit de Joseph BONNEAU avait donné 8 enfants : Jean, Brigide, Augustin, Dominique, Jacques, Madeleine, Basile et Jérôme. Des 6 garçons, trois ont une descendance aujourd'hui. * * *



**Cette généalogie de notre ancêtre se retrouve
avec d'autres articles sur le site internet
pour nos membres seulement**

www.bonneau.ca



La page souvenir de nos archives

Un site Internet pour le Ralliement : Pourquoi ? Pour qui ?

Un des principaux objectifs du **Ralliement des Familles Bonneau** est de faire connaître l'histoire de nos ancêtres et de leurs descendance en Amérique du Nord. Déjà, la grande histoire des Bonneau en cette terre d'Amérique est complétée; il reste maintenant à réunir « la petite histoire familiale » dans un magnifique recueil historique et généalogique à l'intention de nos enfants et nos petits-enfants... pour qu'ils se souviennent.

L'INTERNET constitue actuellement une grande fenêtre ouverte sur le monde entier... une immense bibliothèque accessible de son domicile. C'est pourquoi, plusieurs associations de familles ont compris l'importance d'y loger leur histoire familiale et de la rendre disponible à la consultation par un vaste public et ce, à moindre coût et avec des avantages multiples.

Des milliers de personnes, des centaines d'associations de familles, de généalogie et d'histoire sont maintenant « branchées » et profitent de ces précieuses informations obtenues de tous les coins de la planète... pourquoi pas nous, afin de nous aider à retracer des membres de notre patronyme familial et alliés de par le monde. Oui, **L'INTERNET** est devenu un moyen rapide et efficace de communication. Il faut y être, et pour les nôtres et pour les autres. Nous vous invitons à découvrir notre site et à le parcourir, vous trouverez des informations fort pertinentes sur notre association de familles et peut-être, ferez-vous des découvertes et des rencontres étonnantes ?

Cowansville Ghislain Bonneau



LE 31 OCTOBRE DERNIER, SE TENAIT LA COLLATION DES GRADES DU COLÈGE DE GRANBY- HAUTE-YAMASKA, AU THÉÂTRE PALACE. MARC-ANDRÉ BONNEAU Y A REÇU SON DIPLÔME EN SCIENCES HUMAINES PROFIL INDIVIDU. MAIS, EN PLUS, ON A ÉGALEMENT SOULIGNÉ, PAR LA REMISE DE LA BOURSE DU LIEUTENANT GOUVERNEUR DU QUÉBEC, SON IMPORTANTE IMPLICATION SOCIALE DANS LA VIE COMMUNAUTAIRE DU CEGEP, ASSOCIÉE À DE TRÈS BONS RÉSULTATS SCOLAIRES. À NOTER QU'IL AVAIT REÇU LORS D'UNE CÉRÉMONIE EN JUIN 2010, LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT GOUVERNEUR DU QUÉBEC, REMISE PAR L'HONORABLE PIERRE DUCHESNE. MARC-ANDRÉ POURSUIT PRÉSENTEMENT SES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SUR LA PHOTO (DE GAUCHE À DROITE), ON PEUT VOIR: MARIE-JOHANNE LACROIX (EX-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CEGEP DE GRANBY); SYLVAIN LAMBERT (EX-DIRECTEUR DES ÉTUDES ET NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CEGEP DE GRANBY); MARIKIM GAZAILLE ET MARC-ANDRÉ BONNEAU (TOUS DEUX RÉCIPENDAIRES DU PRIX DU LIEUTENANT GOUVERNEUR DU QUÉBEC); LORRAINE DESCHÈNES (RÉCIPENDIAIRE D'UN DIPLÔME HONORIFIQUE); ET ALAIN BACHAND (PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEGEP DE GRANBY).

**Roberval
Maurice Bonneau**

25 ANS DE MARIAGE



Le 30 mai 2010, la famille de Maurice et Graziella Bonneau ont souligné les 25 années de mariage de leur fille Lise et de son conjoint Mario Tanguay!

Félicitations!



Les enfants de Lise et Bruno: Charles, Ève et Vincent!



Lors d'une fête au chalet avec familles et amis, un napperon confectionné par Graziella a été remis à tous!

Victoriaville
Hélène Bonneau
35 ANS DE MARIAGE



Le 16 octobre 2010, Suzanne Bonneau et Jean Rodrigue étaient pris par surprise lors d'une fête organisée par leur fille Anne pour leur 35 ième anniversaire de mariage.

Leurs familles se sont réunies dans une auberge de North Hatley pour la circonstance!

Félicitations!

Saint - Charles - de - Bellechasse Suzanne Bonneau



*Olivier Bonneau a épousé Laura Jodoin le 25 septembre dernier.
Il est le fils de Michel Bonneau de St-Anselme et de Céline Couture.
Ils vivent à Victoriaville..
Ils sont allés en Egypte pour leur voyage de noces.*

Félicitations!

Saint - Charles - de - Bellechasse Suzanne Bonneau



M. Irénée Couture et son épouse Thérèse Lemieux sont les grands-parents du marié Olivier. Ils fêtaient cette même semaine, leur 60^{ième} anniversaire de mariage.

Longue vie à vous deux!

Sherbrooke Denis Bonneau

G
U
A
T
E
M
A
L
A



Bonjour à toutes et tous,

Eh oui, déjà presque une semaine que je suis arrivé et le temps a passé très vite.

Vols et arrivée sans pépins: tous les bagages à temps et une heure de retard seulement pour l'arrivée.

Accueil toujours aussi chaleureux pour les vingt-quatre personnes qui arrivent en ce 1er novembre.

Un chantier à 1 heure de minibus pour traverser la ville en partant à 6h.55 pour éviter le plus de circulation possible (comme à Montréal).

J'ai évité la tâche de chef de chantier et me suis contenté de conduire la minivan pour aller au "colegio" des soeurs franciscaines afin de compléter la rénovation et la construction de classes pour cette école de niveau primaire et secondaire où étudient environ 400 élèves.



La madre Clara Luz et le maçon Porfirio sont très aimables et nous travaillons jusqu'à 14h. avec une pause en a.m. et d'une heure pour dîner.

Nous sommes une équipe de huit dont 5 femmes qui furent très compétentes pour compléter la pose des tuiles sur un plancher de 7 par 10 mètres carrés (tuiles de terrazo d'un pi.ca.) posé avec du ciment. Donc, les hommes font le ciment et font la pose du ciment au plafond de l'escalier (technique difficile à contrôler...). Nous mangeons très bien (Lucette, Isabella et leurs aides y sont pour beaucoup).

En fin de semaine, nous sommes allés monter le volcan Pacaya avec Carlos, toujours aussi aimables puisqu'il est aux études et au travail sur sa thèse en architecture.

La semaine prochaine, je continue le chantier et le ciment et la peinture seront notre tâche; j'ai hérité du poste de chef de chantier et conservé celui de conducteur.

La fin de semaine prochaine, nous visiterons le lac Atitlan et ses villages pittoresques durant trois jours et je m'en vais en campagne pour deux semaines à Rio Dulce pour du travail à la coopérative agricole; j'ai bien hâte.

Lundi, mon amie Diane arrive et ce sera un plaisir de la revoir.

Aurevoir à tous en espérant vous donner le goût de tenter l'expérience à votre tour un de ces jours.

Claudette Bonneau Roberval

100 ans de vie!



100 ans de souvenirs...

Madame Laurette Fontaine est la fille de Lydia Bonneau mariée à Marcel Fontaine.

Elle a fêté ses 100 ans le 3 novembre dernier.

Félicitations!



Laurette est la mère de Maurice Bergeron de St-Jean sur Richelieu, troisième à droite sur la rangée arrière.
Merci pour ces photos en souvenir de cet anniversaire!



ADHÉSION

- () Nouveau membre
- () Membre : 25\$ Can ou 25\$ US ou 20 Euros / année*
- () Membre : 60\$ Can ou 60\$ US ou 50 Euros / 3 années*

() Don au Ralliement _____

() Carte d'affaires : 25\$ CAN ou 25\$ US ou 20 Euros / année

*Le montant de la contribution inclut le conjoint et les enfants de moins de 18 ans

Nom de famille : _____ Prénom _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal: _____ Pays _____

Tél. : _____ Courriel : _____

Faites votre chèque à : Ralliement des Familles Bonneau

Adresse de retour : a/s Céline Bonneau, trésorière

3565, Chemin du fleuve est,

Nicolet, QC Canada J3T 1R4



MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS

Denis Bonneau	Sherbrooke
Thérèse Bonneau	Québec
Françoise Bonneau	Québec
Rita Bonneau Courchesne	Sorel-Tracy
Evelyn Bonneau	Oakland Park
Moïsette Bonneau	Roberval
Claire Bonneau	Repentigny
Thérèse Bonneau Lafleur	Québec
Raymond Bonneau	Roberval
Gilles Bonneau	Québec
Marie-Claire Bonneau	St Jean-rue-Richelieu
Monique Bonneau Courchesne	Wickam
Suzanne Morin Bonneau	St Charles-Bellechasse
Léon Bonneau	Charny
Jean-Claude Bonneau	Charny
Gilles Bonneau	Québec
Maurice Bonneau	Roberval
Marcel Bonneau	Winnipeg